



## **Module 1 : La justice restaurative en mouvement**

### **Mise en place de projets de rencontres restauratives**

#### **Objectifs de la formation**

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur.  
Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives.

#### **Public**

Référénts en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public (hors parcours de certification).  
Animateur de rencontres restauratives 1<sup>er</sup> module indispensable pour devenir et obtenir le certificat d'animateur de rencontres restauratives et suivre le module 2.

#### **Prérequis**

Professionnels salariés ou bénévole en lien avec l'accompagnement des victimes et des auteurs.

#### **Contenu**

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

**22 stagiaires maximum**

#### **Durée en heures**

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

#### **Date et lieu**

A Pau, du 21 au 24 mai 2019

#### **Formation animée par :**

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

#### **Méthodes et outils pédagogiques**

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films.

#### **Coût**

- Adhérents France Victimes : 300 €
- Partenaires : 400 €

**Coût intra : 5 500 €**

#### **Évaluation**

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.  
Remise d'une attestation individuelle de formation.

**Cette formation se poursuit par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une mesure de justice restaurative.**

**Ce module 2 se décline sur 4 options : Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ; Médiations restauratives ; Conférences restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).**

